



## PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 28 mai 2019 à 18 h 30.

### À laquelle sont présents :

Monsieur Vincent Desrochers, maire  
Monsieur Lawrence Hall, conseiller  
Monsieur Marco Rousseau, conseiller  
Monsieur Frédéric Flibotte, conseiller  
Madame Chantal Desharnais, conseillère  
Monsieur Gilles Fortier, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Vincent Desrochers.

### Est également présente:

Madame Christine Bibeau, directrice générale et secrétaire-trésorière

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des soumissions et octroi du contrat pour l'asphaltage de la cour du garage et de la caserne de pompier
4. Dépôt des soumissions pour les travaux de réfection de 21 ponceaux
5. Appel d'offres par invitation pour la fourniture d'abat poussière
6. Modification de la résolution 2019-04-356 : Embauche et rémunération du personnel électoral
7. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
8. Levée de l'assemblée

#### **1. Ouverture de la séance**

---

La séance est ouverte par monsieur le maire à 18 h 30.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

---

**2019-05-432**

Sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Marco Rousseau;

Il est résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point suivant :

- Autorisation d'installer un panneau indicatif pour le Festival Illusion

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Dépôt des soumissions et octroi du contrat pour l'asphaltage de la cour du garage municipal et de la caserne de pompier**

---

2019-05-433

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à l'appel d'offres pour l'asphaltage de la cour du garage municipal et de la caserne de pompier;

**CONSIDÉRANT QUE** deux soumissionnaires ont été invités à soumissionner dans le cadre de cet appel d'offres;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats sont les suivants :

Pavage Veilleux Asphalte : 31 545,52 \$

Asphalte Fernand Daigle : 44 938,00 \$

*Les prix ne comprennent pas les taxes applicables.*

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

**QUE** le conseil octroie le contrat d'asphaltage de la cour du garage municipal et de la caserne de pompier au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavage Veilleux Asphalte, pour un montant de 31 545,52 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. Dépôt des soumissions pour les travaux de réfection de 21 ponceaux**

---

2019-05-434

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a procédé à l'appel d'offres public pour des travaux de réfection de 21 ponceaux ;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre soumissionnaires ont déposé une soumission dans le cadre de cet appel d'offres public;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats sont les suivants :

L4 Construction : 1 398 894,43 \$

Groupe Gagné Construction : 1 416 888,00 \$

Sintra Inc. : 1 700 480,25 \$

Dilicontracto inc. : 1 941 169,50 \$

*Les prix comprennent les taxes applicables.*

**CONSIDÉRANT QUE** l'estimation préliminaire du coût des travaux déposée par Groupe Civitas inc. le 10 décembre 2018 est de 820 200,00 \$, incluant les taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions sont beaucoup plus élevées que ce qui était prévu et que la Municipalité n'a pas le budget pour réaliser l'ensemble du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** dans l'appel d'offre public la Municipalité ne s'est engagée à accepter la soumission ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Marco Rousseau;

Il est résolu

**QUE** la Municipalité n'accepte aucune des soumissions;

**QUE** la Municipalité revoit l'ensemble du projet et retourne en appel d'offres public en ciblant les ponceaux prioritaires.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Appel d'offres par invitation pour la fourniture d'abat poussière**

---

2019-05-435

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité désire mettre de l'abat poussière dans ses rangs en gravier;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Frédéric Flibotte;

Il est résolu

**QUE** madame Christine Bibeau, directrice générale, soit autorisée à entamer des démarches d'appel d'offres par invitation pour l'achat et l'épandage d'abat poussière;

**QUE** l'invitation soit transmise à au moins deux entrepreneurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. Modification de la résolution 2019-04-356 : Embauche et rémunération du personnel électoral**

---

2019-05-436

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution 2019-04-356 : *Embauche et rémunération du personnel électoral* contient des erreurs de transcription;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Marco Rousseau, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

**QUE** les montants suivants soient corrigés :

Poste	Rémunération
Présidente d'élection	Jour du scrutin : 554 \$ Vote par anticipation : 369 \$ Dresser et révision de la liste électorale : 554 \$ Dresser la liste électorale sans révision : 329 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**7. Autorisation d'installer un panneau indicatif pour le stationnement pour le Festival Illusion**

---

2019-05-437

**CONSIDÉRANT** la tenue du Festival Illusion du 2 au 4 août 2019;

**CONSIDÉRANT QUE** Festival Illusion demande l'autorisation d'installer un panneau juste avant le Rang Craig pour indiquer le stationnement;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition du conseiller Frédéric Flibotte, appuyée par le conseiller Gilles Fortier;

Il est résolu

**QUE** le Festival Illusion soit autorisé à installer un panneau juste avant le Rang Craig pour indiquer le stationnement;

**QUE** l'autorisation est conditionnelle à l'approbation écrite du Ministère des Transports du Québec;

**QU'UNE** copie de l'autorisation du Ministère des Transports soit transmise à la Municipalité avant l'installation du panneau.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés**

---

**9. Levée de l'assemblée**

---

**2019-05-438**

Sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais, appuyée par le conseiller Frédéric Flibotte;

Il est résolu

**QUE** la séance soit levée à 18 h 42.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Vincent Desrochers  
Maire

---

Christine Bibeau  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière